

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL50

présenté par
M. Gosselin, rapporteur

ARTICLE 15

À l'alinéa 20, substituer aux mots :

« vis-vis d' »

les mots :

« par rapport à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel